

## **Point d'info : Prime exceptionnelle 2016**

Lors du Comité technique ministériel (CTM) du 6 avril 2016 Solidaires Finances avec l'ensemble des fédérations ont interpellé le Ministre au sujet de la prime exceptionnelle versée en 2015 suite à la suppression de la prime d'intéressement collectif (PIC) en 2014. Ce dernier a informé que cette prime exceptionnelle de 100 euros serait reconduite pour 2016.

Solidaires Finances rappelle que nous avons demandé que le montant consacré à la PIC soit intégralement reversé dans le régime indemnitaire.

Solidaires Finances reviendra dans les prochains jours sur l'intégralité de ce CTM